

<http://ugtg.org/spip.php?article2344>



Asiré pa pétèt, yo dwèt bizwen fin bat épi nou !

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne vendredi 16 février 2018

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

NOU PA NI DLO !

NOU PA NI TRAVAY !

NOU PA NI TRANSPÒ !

NOU PA NI LOPITAL !

NOU PWAZONNÉ !

TIMOUN AN NOU AN LARI-LA

Loi REBSAMEN, Lois MACRON, Loi Travail, Ordonnances MACRON, Refus de négocier en branche, destruction du code du travail, refonte des instances représentatives du personnel, Plafonnement des indemnités prud'homales, rupture conventionnelle collective, Détérioration des conditions de travail, Généralisation du travail du dimanche, Remise en cause de la durée hebdomadaire..... Autant de mesures accordées au patronat par les SARKHOZY, HOLLANDE et MACRON pour détruire tous les acquis des travailleurs.

C'est un permis de licencier, véritable droit de vie et de mort sur les travailleurs qui permet à la Direction de SOCOMECO de licencier 17 travailleurs pour des prétendus difficultés économiques.

Se syndiquer à l'UGTG, revendiquer ses droits font l'objet de menaces comme aux Ciments LAFARGES où la Direction écarte sciemment l'UGTG des élections professionnelles et menace les travailleurs qui souhaitent rejoindre notre Organisation.

C'est le refus systématique de négocier en branche professionnelle dans l'hôtellerie, dans les cliniques, dans la filière Canne-Sucre-Rhum, dans le Commerce ou dans les Stations-Services.

C'est la dénonciation des accords d'entreprise comme à Carrefour Milenis ou Destrellan et le piétinement de l'Accord BINO.

C'est la mise à l'écart des jeunes, des chômeurs, des travailleurs de Guadeloupe sur les différents chantiers de Guadeloupe comme celui du futur CHU.

C'est la mise en danger des travailleurs. C'est le cas au CHU de pointe-à-Pitre où les malaises des agents et des usagers se multiplient. Mais c'est aussi la mort de notre camarade DAMVILLE, décédé au volant d'un véhicule de travail sans frein malgré toutes les interpellations à la Direction de la TCSV.

Condamnation pour entrave à la liberté de circulation, condamnation pour entrave à la liberté du travail, condamnation pour refus de prélèvements ADN. Poursuites et condamnations sont le lot quotidien des syndicalistes. É Pannansitan lé malfètè ka kontinyé volé Travayè é Pèp Gwadeloup et cela en toute légalité. C'est le cas à la STAC

où le protocole signé avec la Direction n'est pas respecté.

PUBLIC comme PRIVÉ, c'est une véritable guerre contre les Travailleurs, contre les libertés syndicales, contre l'UGTG. Dans les Collectivités Territoriales, à Pôle Emploi, à Guadeloupe formation, à l'Ecole de la Deuxième Chance, dans le Secteur de la Sécurité ou du Nettoyage, dans le Secteur des Ordures Ménagères, dans le secteur de l'Action sociale et de la Petite enfance c'est le mépris et l'arrogance qui prévalent.

Le patronat, soutenu par l'Etat, s'attaque à tous les acquis sociaux, à toutes les protections des Travailleurs et des larges masses. Ce sont des obstacles à la compétitivité des entreprises. Les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres et de plus en plus nombreux.

MÉPRI É RÉPRÉSYON KA KONTINYÉ !

C'est le classement sans suite par le procureur, de la plainte pour agression déposée par le Camarade AUBATIN à l'encontre d'un gendarme qui l'avait sauvagement frappé à coup de pieds engendrant la rupture totale du tendon d'Achille.

C'est la convocation de Lionel CHOURO, Dirigeant UGTG, devant un juge d'instruction à la demande de la Direction de BMW.

C'est la convocation du Secrétaire général de l'UGTG, Eli DOMOTA, devant les tribunaux, à la demande de la direction de BMW, propriété du président de MEDEF Guadeloupe.

É NOU PA NI DLO ! NOU PA NI TRAVAY ! NOU PA NI TRANSPÒ ! NOU PA NI LOPITAL ! NOU PWAZONNÉ !
TIMOUN AN NOU AN LARI-LA !, YO FÈ KONPLO POU TCHOUYÉ NOU.

C'est peut-être de la malchance, ou encore une malédiction ou simplement une accumulation de coïncidences mais kanmenm trop de coïncidences tue le hasard.

ASIRÉ PA PÉTÈT, YO BIZWEN FINN BAT ÉPI NOU !

Et pour mieux nous endormir, l'Etat français nous invite, une nouvelle fois, aux assises-états généraux-commission-etc.... Et à l'approche des échéances électorales, les sauveurs sortent brusquement de leur trou. Mais alors pourquoi n'ont-ils pas tout simplement appliqué les Accords LKP du 04 Mars 2009. **Sé Malfété-la !**

Wi, SÉ KONPLO MENM YO FÈ POU TCHOUYÉ NOU !

Le chômage, la précarité, le dénuement des guadeloupéens, ...résultent d'une volonté politique de maintien de notre peuple dans la soumission et dans la dépendance. **Apa fatalité, apa malédisyon nou ni !**

L'UGTG Exhorte l'ensemble des militants, des Unions et Secteurs à mettre en oeuvre, dans tous les secteurs d'activités, des revendications tant stratégiques que quotidiennes répondant aux exigences des travailleurs et du

Peuple de Guadeloupe, singulièrement la priorité d'emploi des travailleurs de Guadeloupe an péyi an nou, la négociation collective et à poursuivre les luttes pour arracher l'application pleine et entière de tous les accords (26 février Accord BINO et LKP 4 mars 2009).

**CAMARADES, TRAVAILLEURS, MILITANTS DE
L'UGTG !**

**CAMARADES, TRAVAILLEURS, MILITANTS DE
L'UGTG, NOU PARE - NOU PEKÉ FÈ DEYÈ, NOU SÉ
PITIT A KONBATAN !!**

SENDIKALIS PA KRIMINEL ! TRAVAYÈ PA CHYEN !

FÒS É SOLIDARITÉ

Ü * 16 Févriyé - 19:00 douvan simityè Moul SONJÉ 14 FÉVRIYÉ 1925 O KANNAL É 14 FÉVRIYÉ 1952 O MOUL SAN ANNOU KOULÉ.

Ü

* 26 Févriyé - 10:00 au tribunal de Pointe-à-Pitre CONVOCATION DE LIONEL CHOURO

Ü

* 09 Maws - 08:00 au tribunal de Basse-Terre PROCÈS TCSV - JISTIS POU DAMVILLE.

Ü * 15 Maws - 13H00 Tribunal de Pointe-à-Pitre PROSÉ DOMOTA

UGTG, Lapwent, 16 Fèvriyé 2018